
Rapport annuel de la plateforme de coordination des opérateurs de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale – Année 2017

1. Rétroactes

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 avril 2014 coordonnant les missions de service public des opérateurs et acteurs dans la mise en œuvre de la politique de l'eau a porté la création d'une plateforme de coordination.

La plateforme de coordination se compose des représentants des différents opérateurs de l'eau :

- Bruxelles Environnement ;
- VIVAQUA (en tant qu'entité unique ayant fusionné en janvier 2018 avec HYDROBRU) ;
- La Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE).

Le représentant de la Ministre bruxelloise en charge de l'environnement participe également aux réunions de la plateforme de coordination des opérateurs de l'eau.

La plateforme de coordination a créé en son sein des groupes de travail *ad hoc* en fonction des thématiques particulières abordées au niveau régional, à savoir les groupes de travail (GT) suivants:

- GT Inondations
- GT Qualité des masses d'eau
- GT Carto
- GT Lex

La plateforme de coordination a également créé un comité par bassin versant situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir les GT suivants :

- GT Senne - Neerpedebeek – Vogelzangbeek
- GT Maelbeek
- GT Molenbeek
- GT Woluwe
- GT Geleytsbeek

Il est à noter que divers autres acteurs (les conseillers eau, Bruxelles Mobilité, le Port de Bruxelles,...) sont invités aux GT qui les concernent.

Les GT thématiques se réunissent une à deux fois par an et les GT par bassin versant, conformément à l'arrêté, se réunissent une fois par an.

La synthèse des discussions et des propositions fait l'objet d'un procès-verbal au terme de chaque réunion de la plate-forme de coordination, des groupes de travail *ad hoc* et des comités de bassin versant créés.

Le présent document a pour objectif de rendre compte du calendrier de la tenue des différentes réunions, d'en retracer leur contenu et de suggérer des pistes d'amélioration pour le développement du secteur de l'eau en région bruxelloise.

2. Calendrier

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plate-forme de coordination	25/01/2017	-	29/03/2017	26/04/2017	31/05/2017	28/06/2017	-	-	27/09/2017	-	29/11/2017	-
GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek					31/05/2017							
GT Molenbeek				26/04/2017								
GT Woluwe						28/06/2017						
GT Maelbeek	25/01/2017											
GT Geleytsbeek		22/02/2017										
GT Eaux Pluviales/ Inondations									27/09/2017			
GT Qualité des masses d'eau										25/10/2017		
GT Carto		17/02/2017							25/09/2017			
GT Lex			29/03/2017			12/06/2017						

3. Synthèse des actions et des discussions 2017

3.1. Plate-forme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau

- **Actions réalisées**

- 1) Le remplissage du tableau de suivi des actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 proposé par Bruxelles Environnement par tous les opérateurs de l'eau. Les aspects budgétaires ont également été coordonnés. A la demande des opérateurs de l'eau, l'outil proposé par Bruxelles Environnement devra être amélioré pour faciliter le partage d'informations.
- 2) Participation de la plateforme à la révision des parties bruxelloises du plan national « catastrophes naturelles ».
- 3) Discussions et aboutissement des travaux réalisés par la SBGE pour le raccordement des logements étudiants dans la vallée du Vogelzangbeek.
- 4) Signature par tous les membres de la plateforme de la convention pour la coordination des acteurs en cas de fortes intempéries dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- 5) Réponse coordonnée de la plateforme à la question parlementaire sur le déversoir du Nouveau Maelbeek et l'envasement de l'émissaire.
- 6) Organisation de l'événement « Les rencontres bruxelloises de l'eau : 2^{ème} édition » à l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau 2018.
- 7) Validation du partage des données Flowbru dans le cadre de la proposition de convention entre la région wallonne et la région bruxelloise pour la collaboration et l'échange de données hydrologique.
- 8) Consultation de la plateforme dans le cadre du projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale réglementant les captages dans les eaux souterraines et les systèmes géothermiques en circuit ouvert.
- 9) Les réunions de la plateforme en 2017 ont permis aux opérateurs de l'eau de se coordonner sur différents chantiers « sensibles » (à cause de problèmes d'inondations et/ou de refoulements d'égouts) :
 - Refoulement d'égout rue des chartreux (eaux usées de Partena) à Bruxelles-Ville
 - Gestion du bassin d'orage dans le quartier Saint-Denis à Forest
 - Travaux à la chaussée de Ruysbroek : clarification et discussion de l'optimisation des écoulements d'eau entre les réseaux Vivaqua/ SBGE/ BE et mise en commun des données cartographiques.
 - Travaux au carrefour d'Alseberg et investigations du pertuis de l'Ukkelbeek
 - Localisation du bassin d'orage à Woluwe-Saint-Lambert
 - Travaux de la STIB sur le prolongement des lignes de tram 3 & 7
 - Coordination des impétrants et de la gestion des eaux pluviales sur le projet NEO

- **Discussion entamées**

- 1) Maillage pluie : nécessité d'un cadre clair sur la question du financement et la répartition des compétences des acteurs de l'eau en matière de gestion des eaux pluviales.
- 2) Discussion sur les modifications du Règlement régional d'Urbanisme : la plateforme regrette de ne pas avoir été consultée en amont des discussions.
- 3) Intervention de la Ministre Fremault à la conférence des bourgmestres : volonté de la plateforme que cette intervention ait lieu avant les élections communales et qu'elle porte sur le développement du maillage pluie en tant qu'alternative au « tout à l'égout ».
- 4) Groupes de travail par bassin versant : réflexion sur un changement de dynamique pour l'année 2018.
- 5) FixMyStreet : discussion de l'opportunité d'ajouter un onglet « signalisation d'une inondation » dans cette application.
- 6) Avis Vivaqua dans le cadre des conditions de permis classe 1A : discussion sur l'opportunité d'inclure des prescriptions générales de Vivaqua en annexe du permis.

- 7) BELINI : coordination sur le planning de l'aménagement des trois déversoirs financés par BELINI et discussion sur les études et travaux de Bruxelles Environnement prévus avec ce financement.
- 8) Faisabilité d'une cartographie des zones non-égouttées.
- 9) Envasement émissaire Rive droite entre le déversoir du Nouveau Maelbeek et Aquiris.
- 10) Proposition de guidelines pour la fixation d'une pluie de référence pour la Région de Bruxelles-Capitale.

3.2. Groupes de travail thématiques :

3.2.1.GT Qualité des masses d'eau :

Le groupe de travail sur la qualité des masses d'eau était une première en 2017. Celui-ci avait pour ambition d'identifier les actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 pour lesquelles une coordination des opérateurs de l'eau est nécessaire et d'en définir les étapes.

Une présentation, sur la méthode de travail dans l'analyse des données monitoring, les pressions et les incidences, a été réalisée par Bruxelles Environnement. Elle a été utilisée comme fil conducteur pour ouvrir le dialogue entre les différents opérateurs de l'eau et s'accorder sur les actions prioritaires.

Actuellement, les opérateurs de l'eau sont en phase de 'mise en œuvre' et donc beaucoup d'actions sont en cours. La priorité est de maintenir les efforts sur ces actions dans les années à venir.

Voici quelques exemples des actions concrètes discutées :

- Pour la gestion des pics : tamponner temporairement les eaux usées dans les ouvrages existants ce qui permettrait d'envoyer (de manière plus étalée/lissée) un volume plus important à traiter vers la STEP ;
- La mise en œuvre de la mise à ciel ouvert de la Senne (qui débute avec une première étude en 2018) au Parc Maximilien ;
- L'épuration progressive des zones égouttées mais pas encore raccordées à la STEP qui déversent actuellement dans la Senne ;
- L'utilisation du by-pass du Paruck pour diminuer l'utilisation du déversoir ;
- Etc.

3.2.2.GT Inondations :

Le groupe de travail sur les inondations était également une première en 2017 et rencontrait la même ambition que celui sur la qualité des masses d'eau. C'est-à-dire d'identifier les actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 pour lesquelles une coordination des opérateurs de l'eau est nécessaire et d'en définir les étapes de mise en œuvre.

Il a été proposé à chaque participant de donner trois sujets prioritaires pour lutter contre les inondations.

Les préoccupations prioritaires suivantes ont été citées :

- Des actions de « prévention » : augmenter les voiries infiltrantes et le développement du maillage pluie avec des besoins avancés en matière de législation et de diffusion de bonnes pratiques.
- Des actions de « protection » : la propagation de bonnes pratiques pour bâtir en zone inondable et la poursuite de la construction des bassins d'orage prévus.
- Des actions de « préparation » : l'amélioration des prédictions d'orage et l'alerte des habitants.

3.2.3.GT Carto :

En 2017, la cartographie commune du réseau Vivaqua (collecteurs) et Bruxelles Environnement s'est enrichie des données d'inondations, par l'intermédiaire d'accès sécurisés par mot de passe vers les bases de données des deux opérateurs. Ceci a permis la réalisation de cartes inondations par commune, à destination des conseillers eau de chaque commune reprenant les zones en aléas, les observations d'inondation (avec leur date) ainsi que la localisation des bassins d'orages accompagnés également de la date de leur mise en fonctionnement - indispensable à la bonne interprétation des observations d'inondation.

Par ailleurs, Bruxelles Environnement a résolu le souci posé par les contre-pentes de son réseau et affiche désormais correctement les niveaux amont et aval du lit du cours d'eau dans la cartographie commune. Le réseau SBGE n'intervient pas encore dans cette cartographie commune, mais les levés sont lancés sur le terrain et une priorisation des sites à relever par la SBGE a pu être établie en bonne collaboration avec les autres membres du GT.

3.2.4.GT Lex :

L'année 2017 a été marquée par l'adoption de l'ordonnance du 23 juin 2017 issue du travail parlementaire et qui permet légalement la fusion à venir (devenue effective en janvier 2018) entre les intercommunales HYDROBRU et VIVAQUA.

Mais 2017 aura aussi été l'année de l'adoption de l'ordonnance instituant BRUGEL comme organe indépendant de contrôle du prix de l'eau (ordonnance du 15 décembre 2017). De nombreuses discussions entre opérateurs de l'eau ont eu lieu lors du premier trimestre pour arriver à un texte consensuel intégrant les remarques de chacun, et surtout celles formulées en janvier par le futur 'régulateur'. L'ordonnance-cadre eau a donc subi deux modifications – et non des moindres – cette année.

Le travail entamé en avril 2016 portant sur la réactualisation de l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau (OCE) a dès lors marqué un léger coup d'arrêt, comme ce fût déjà le cas lors du second semestre 2016.

Une seule réunion du GT Lex pour la réactualisation de l'OCE a été organisée en juin 2017. Elle a néanmoins permis d'acter une série d'avancées et de pistes à étudier. Ce travail a abouti en septembre à une nouvelle proposition d'ordonnance soumise à l'ensemble des opérateurs et qui fera l'objet de nouvelles discussions en 2018.

Enfin, on mentionnera le lancement des discussions relatives aux conditions d'exploitation des bassins d'orage (GT spécifique - mars 2017). Ce travail devrait aboutir à l'adoption d'un arrêté du Gouvernement dans le courant de l'année 2019.

3.3. Groupes de travail par bassin versant :

Lors de chaque réunion des groupes de travail par bassin versant de l'année 2017, des explications sur le lancement du Facilitateur Eau ont été fournies. C'est un outil d'accompagnement des professionnels pour répondre aux questions techniques et aux demandes d'informations sur la gestion intégrée des eaux pluviales. Le Facilitateur Eau peut répondre à des questions techniques sur des projets, organiser des workshops sur des sujets précis, etc. Les besoins des communes peuvent être exprimés afin d'organiser des workshops sur les sujets précis.

3.3.1.GT Geleysbeek :

Les communes composant ce groupe de travail (Forest, Uccle et Saint-Gilles) sont régulièrement confrontées à des problèmes d'inondations et sont donc particulièrement proactives (en particulier Forest et Uccle) en matière de gestion des eaux pluviales.

Lors de cette réunion, les représentants des communes ont pu discuter, des sujets mentionnés ci-dessous, avec les membres de la plateforme et une représentante de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine.

L'avancée des travaux des opérateurs de l'eau dans ce bassin versant a été débattue, précisément sur les sujets suivants :

- collecteur du Linkebeek : nouveaux réseaux réalisés, planifiés ou non-prévus, végétalisation de l'ouvrage de la SBGE ;
- travaux de réhabilitation des puits souterrains par Vivaqua pour préparer les travaux du bassin d'orage Ukkelbeek
- travaux de la SBGE sur le reconnexion Geleitsbeek – Klosterbeek à Forest

La commune de Saint-Gilles a souhaité s'assurer que, lors de certains travaux, la STIB prend bien contact avec les opérateurs de l'eau. Ceci ne semble pas être le cas pour le chantier au carrefour de l'avenue Fonsny, rue Théodore Verhaegen et l'avenue du Roi.

Les communes de Forest et d'Uccle ont exposé l'avancée de leurs projets mettant en œuvre le maillage pluie. Cette réunion leur a permis d'attirer l'attention des opérateurs de l'eau sur les délais et/ou les interventions qui ne peuvent être faites par les communes.

3.3.2.GT Molenbeek :

Le GT Molenbeek a réuni les représentants des communes de Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Bruxelles-Ville avec les représentants de la plateforme des opérateurs de l'eau et un représentant de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine.

Cette réunion a permis de faire le suivi sur plusieurs travaux et études qui ont lieu dans ce bassin versant, en voici quelques exemples :

- Les aménagements du parc Roi Baudouin et le renvoi des eaux pluviales ;
- L'amélioration de la circulation de l'eau entre les marais de Ganshoren et de Jette ;
- Les projets de bassins d'orages (Broek, parc de la jeunesse et square Prince Léopold) ;
- Les aménagements au Kattebroeck pour éviter les débordements du Molenbeek ;
- Etc.

Quelques discussions (l'état des lieux rue Nestor Martin, les travaux du tram 9, le PPAS Heysel, NRU Cognassier, etc.) ont mis en exergue que le manque de décision politique sur la question de la prise en charge des eaux pluviales empêche des aménagements de gestion intégrée des eaux pluviales.

Il est à noter que la commune de Jette pousse vers la réflexion sur l'intégration de noues au sein des territoires communaux et notamment dans les écoles communales. Des études sur la gestion des eaux pluviales sont réalisées systématiquement. C'est un changement de vision qui s'opère.

Pour terminer, les représentants des communes ont fait le constat que le rôle de conseiller eau est une mission supplémentaire qu'ils doivent porter. À ce stade, il n'y a pas d'outil de communication ou de financement par bassin versant. Porter des projets seuls (donc par commune) de sensibilisation à l'eau est un travail très lourd, une véritable implication. De ce fait, il est intéressant pour les communes de créer une solidarité par bassin versant.

3.3.3.GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek:

Cette réunion a réuni les représentants des communes de Bruxelles-Ville, Molenbeek-Saint-Jean, Evere avec les membres de la plateforme, une représentante de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine et un représentant du Port de Bruxelles. Seule la commune d'Anderlecht n'était pas représentée.

Après avoir passé en revue différentes actions de gestion des eaux dans ce bassin versant (l'égouttage dans la zone du Neerpede, le planning des raccords de rejets sur le Vogelzangbeek et le Neerpedebeek, etc.), la sensibilisation des instances communales, régionales et nationales (par exemple la SNCB et Bruxelles Mobilité) à une gestion intégrée des eaux pluviales a été débattue.

Bruxelles Environnement a fait une présentation sur l'état des lieux de la qualité de la Senne, les enjeux de sa restauration et les projets planifiés ces prochaines années grâce au financement du projet BELINI (Life IP).

Pour terminer, le rejet des eaux de ruissellement vers le Canal a également été abordé. Le représentant du Port de Bruxelles a expliqué que la gestion actuelle est au cas par cas et que le projet T&T est un premier cas d'école.

3.3.4.GT Woluwe :

Le GT Woluwe a rassemblé les représentants des communes de Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem avec les représentants de la plateforme et des représentants de Bruxelles Mobilité. La commune de Watermael-Boitsfort et Bruxelles Urbanisme et Patrimoine n'étaient pas représentés.

L'état d'avancement des projets de bassin d'orage à Woluwe-Saint-Lambert a été débattu. L'implantation du bassin d'orage permettant de lutter contre les inondations du boulevard de la Woluwe reste un sujet difficile à clôturer.

L'appel à projets spécifique sur la gestion de l'eau pour soutenir les mises en œuvre concrètes en communes a permis aux communes de Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre d'obtenir des subventions pour développer le maillage pluie.

Afin que les travaux de Bruxelles Mobilité au boulevard de la Woluwe soient fructueux en matière de gestion des eaux pluviales, la commune de Woluwe-Saint-Lambert a rappelé l'importance d'avoir des conditions de permis d'environnement adéquates.

Pour terminer, la commune d'Auderghem a rappelé son intérêt d'avoir un système de contrôle de la mise en œuvre et du fonctionnement des bassins d'orage.

4. Pistes d'amélioration et conclusion

En conclusion, les réunions de la plateforme ont été fructueuses sur plusieurs points lors de l'année 2017. Elles ont permis d'avancer sur des mesures de protection et de prévention contre les inondations mais également de coordonner plusieurs chantiers où la gestion intégrée des eaux pluviales et/ou une bonne gestion des eaux usées étaient des enjeux importants.

Les avancées législatives pour l'année 2017 sont notables en particulier en ce qui concerne les modifications de l'ordonnance-cadre eau (fusion et organe indépendant de contrôle du prix de l'eau). Toutefois, dans le cadre de modifications réglementaires qui touchent de près ou de loin la politique de l'eau, la plateforme regrette de ne pas avoir été consultée en amont des discussions sur le Règlement régional d'urbanisme menées par le cabinet Vervoort (Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial).

Pour terminer, les discussions entamées et les situations problématiques abordées par plusieurs communes ont mis en exergue que le maillage pluie ne pourra pas avancer si aucune décision politique n'est prise sur la question du financement.